RAPPORT ANNUEL 2004

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) S.A.
Capital: CHF 50 000 000

Siège Social et Direction Générale
Via Maggio 1, 6901 Lugano
Tel. +41 91 973 36 00
Fax +41 91 973 36 36

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Piero Melazzini
Président

Flavio Pedrazzoli
Vice-Président

Plinio Bernardoni
Secrétaire

Giovanni Ruffini

Kurt Spinnler

DIRECTION GÉNÉRALE

Brunello Perucchi
Directeur Général

Mauro De Stefani
Directeur Adjoint à la Direction Générale
Responsable Division Crédits, Controlling et Marchés

Stefano Rogna
Directeur
Responsable Division Front et Private Banking

Paolo Camponovo
Directeur Adjoint
Responsable Division Logistique

RÉVISION INTERNE

Alberto Bradanini
Sous-Directeur

BUREAU DE RÉVISION

Deloitte & Touche SA
Lugano

Ce fascicule est disponible
en italien, en allemand, en français et en anglais.
La version allemande de la préface du président
a aussi été traduite en romonche.

SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT
9

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2004
15

COMPTE ANNUEL 2004
21

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004
22

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2004
24

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2004
26

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2004
29

RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION
53

NOS PRODUITS ET SERVICES
55

ARTURO BENEDETTI MICHELANGELI
"LA PERFECTION DEVIENT MUSIQUE"
I

Non seulement un grand pianiste, mais aussi un vrai grand Maestro
IX

La musique comme prière
XIX

Mes rencontres avec Arturo Benedetti Michelangeli
XXXIII

Discographie et bibliographie essentielles
XXXIX

Le Centre de Documentation "Arturo Benedetti Michelangeli"
XLII

Comment un pianiste peut-il harmoniser les plans sonores et les voix de manière à ce qu'il nous semble écouter trois sources sonores différentes?

Ce poète du piano à la limpidité méditerranéenne transforme tout ce qu'il touche en peintures d'inaccessibilité vitreuse.

1.
Lidia KOZUBEK,
Arturo Benedetti Michelangeli. Come l'ho conosciuto,
Palermo, L'Epos, 2003

2.
Wolfgang SCHREIBER,
Ein Prophet der Klarheit,
dans "Süddeutsche Zeitung"
(24 avril 1980)

PRÉFACE DU PRÉSIDENT

L'année qui vient de s'achever laisse place à une humanité ravagée par le terrible raz de marée asiatique. Nous nous sentons proches de ces populations en souffrance à travers un lien de vive solidarité.

Dans le contexte européen actuel, la reprise de l'activité peine à suivre le rythme du reste de l'économie mondiale. La situation de la Confédération est plus ou moins similaire à celle de la zone euro. Je rappelle à ce propos que notre économie - depuis quelques années - ne parvient plus à éviter les signes de faiblesse, de stagnation ni les aménagements laborieux. Le fait que l'inflation ait été contenue constitue cependant un élément de stabilité.

Le chômage a atteint des niveaux supérieurs à la moyenne historique suisse. Les investissements se maintiennent, tandis que la consommation accuse un ralentissement. Le taux de change par rapport à la zone euro, essentiel pour les exportations suisses, a conservé une certaine stabilité, à l'inverse de la dévaluation du dollar qui s'est révélée être une douche froide pour les exportateurs concernés. Bien que les taux d'intérêt aient été revus à la hausse à deux reprises, la nouvelle valeur est plus ou moins aux niveaux des minima historiques atteints en 2003.

Les prestations de l'ensemble des marchés financiers ont été décevantes, puisque la bourse suisse est devenue la lanterne rouge des principales places mondiales.

L'accord sur la fiscalité de l'épargne qui fait partie de ce qu'on l'a baptisé les "Bilatéraux Bis", est certainement l'évènement le plus important. Celui-ci sanctionne en effet la reconnaissance par l'Europe du secret bancaire; en revanche, la Suisse prévoit l'application d'une retenue fiscale sur les intérêts perçus par les résidents de l'UE.

En ce qui nous concerne, notre croissance demeure constante et significative, ni dissonante ni forcée. Un développement physiologique apte à justifier la maxime "vires acquirit eundo". Bien au-delà des bénéfices considérables, cette croissance reflète l'important travail accompli. Une croissance donc mesurée de toutes les rubriques du bilan et garantie par le renforcement continu de la structure, que met en évidence un compte de résultat de plus en plus stable. Une stabilité croissante au niveau de l'évolution des charges et des produits. Même les revenus de courtage, dans ce contexte persistant de faible activité boursière, n'ont pas déçu.

En juin, le réseau territorial s'est enrichi de la succursale de Zurich, située dans Uraniastrasse, une rue centrale, en face des gnomes mythiques, un quartier où les résidents italiens sont nombreux. La succursale monégasque, pour son premier exercice, a apporté la confirmation qu'il s'agissait d'un bon choix.

Au mois de mai prochain, date du dixième anniversaire de la banque, le nouveau siège de Lugano sera inauguré dans le cœur de ville.

C'est avec une satisfaction toute particulière que j'évoque notre Popso(Suisse) Investment Fund Sicav, qui s'est enrichie de deux nouveaux instruments en euro, dont l'un essentiellement actionnaire et l'autre monétaire, lesquels ont tous deux immédiatement suscité un vif intérêt parmi la clientèle.

La banque électronique continue à prendre de l'importance. Au cours de l'exercice, pour la première fois, les ordres passés en ligne ont dépassé le nombre de ceux envoyés par les canaux traditionnels.

Enfin, la filiale Sofipo Fiduciaire a réalisé des bénéfices et atteint désormais ses objectifs.

Les collaborateurs sont au nombre de 217. En les remerciant individuellement et collectivement pour leurs gratifiantes prestations, avec une mention spéciale légitime pour la direction, je souhaite ici rappeler que ce sont la qualité et la valeur, ou faire ce que d'autres ne font pas, en misant sur ce qui nous distingue, qui amènent la clientèle à nous faire confiance. C'est l'arme gagnante grâce à laquelle l'entreprise prospère, lorsque tout le monde se fixe le même objectif.

La clientèle, en constante augmentation et forte d'un appui croissant, mérite notre reconnaissance ; il convient également de citer à juste titre les collègues de l'administration, dont la compétence, l'expérience et la disponibilité sont une garantie de bonne exécution de la tâche délicate qui leur incombe, en l'occurrence gérer les affaires des autres. Je réitère, à l'organe de révision Deloitte & Touche SA, l'assurance de notre engagement ponctuel à une collaboration pleine, dans l'intérêt supérieur de la société et de notre maison mère.

A l'honorable Commission Fédérale, j'exprime ma gratitude pour sa capacité de dialogue et sa compréhension dans l'examen de nos problématiques. J'ai en outre l'assurance que cette administration donne à la banque "tout ce que celle-ci mérite".

Dans la deuxième partie du fascicule, vous trouverez l'habituel encart culturel, dédié à l'un des plus grands représentants de la musique du vingtième siècle, le pianiste italien Arturo Benedetti Michelangeli, né à Brescia et mort à Lugano.

Avec la prudence et la sagesse qui la caractérisent, la Suisse poursuit sa route en marge de la Communauté européenne. Elle n'a rien perdu de sa solide réputation et continue à accueillir les étrangers qui du reste, contribuent sensiblement à son produit intérieur.

Comme le fleuve définit la source et le fruit la racine, la Confédération demeure l'expression de l'ordre, de la discipline et d'une véritable démocratie.

Et elle est toujours le Louvre de la nature. Merci!

Lugano, le 1er janvier 2005

Le Président
Piero Melazzini

Au-dessus de tous, en aparté dans le coin sud de sa maison, dominait le piano à queue Steinway du Maestro: lui, fidèle et tenace, y travaillait jour et nuit. L'écouter me procurait de la sécurité, de la joie. C'était une lumière. Dans la grande tragédie de la guerre, cet instrument délimitait le seul espace clair et pur.[3]

3.
Clara Martinengo Villagana
et Stefania Monti,
Arturo Benedetti Michelangeli. Genio e compostezza,
Bornato in Franciacorta,
Fausto Sardini, 1998

Si nous écoutons l'édition monophonique de l'andante spianato et grande polonaise brillante de Chopin dans l'exécution de B. Michelangeli, nous sommes immergés dans la clarté, nous vivons la perfection du toucher, la mesure ordonnée du passage. La raison veille afin que rien ne vienne déranger la lumière pleine de nature lunaire.[4]

4.
Sergio Della Mura,
A. Benedetti Michelangeli,
Empoli, Ibiskos, 1998

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION RELATIF À L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2004

Après l'évènement de l'année, en l'occurrence les élections américaines, la scène internationale semble plus détendue, même si les préoccupations qui ont caractérisé l'an 2004 perdurent.

Les variables et les risques sont tels et si nombreux que, selon l'expression bien connue dans notre secteur, la prudence est de rigueur.

Dans le domaine financier, l'attention se concentre sur l'effritement progressif de la valeur du dollar américain provoqué, ou tout au moins facilité, par les déséquilibres persistants que connaissent les États-Unis d'Amérique.

Le catalyseur de ce processus réside peut-être dans les décisions de politique monétaire adoptées par le principal protagoniste des récents changements à l'échelle planétaire, plus précisément la Chine.

Le cas chinois apparaît sans aucun doute emblématique d'une situation de forte évolution, car il suscite à la fois des profondes craintes de succomber à une concurrence apparemment invincible au moins dans certains secteurs, et l'opportunité de bénéficier dans l'immédiat des économies de la délocalisation tout en profitant dans l'avenir de l'ouverture des marchés, dont le marché indien, et ainsi des énormes possibilités d'absorption.

Une fois les craintes déflationnistes dissipées, le niveau modéré de l'inflation dû en partie à la hausse du prix du pétrole, associé aux incertitudes internationales évoquées plus haut devraient inciter les banques centrales à maintenir une politique monétaire relativement expansionniste, en évitant de reproduire les erreurs du passé tout en opérant dans le sens d'une augmentation progressive du coût de l'argent.

Sur la scène suisse, les rapports avec l'Union Européenne ont connu en 2004 d'importants développements avec l'entrée en vigueur de l'accord sur la libre circulation des personnes et l'approbation, après de longues négociations, des Bilatéraux Bis, susceptibles de produire des effets concrets et évidents non seulement au niveau institutionnel mais également pour les particuliers.

Dans notre secteur, l'attention se focalise surtout sur l'accord relatif à la fiscalité de l'épargne qui introduit, à partir du 1er juillet 2005, une taxation à la source sur les intérêts à la charge des résidents de l'Union Européenne, dont le produit devra être reversé en majeure partie aux pays d'origine respectifs.

Il s'agit d'un sacrifice imposé aux banques, qui impliquera une majoration des coûts informatiques, et d'une charge pour une catégorie traditionnellement importante de la clientèle, dont on ne pourra évaluer les réactions qu'a posteriori.

Le principal aspect positif réside dans l'élimination de l'incertitude qui pesait sur l'avenir de la place bancaire suisse, objet au cours des années précédentes de pressions internationales croissantes, dont la finalité première était la suppression du secret bancaire dans le cadre fiscal.

Les banques, la nôtre comprise, pourront cependant continuer à investir avec

confiance dans les différents secteurs d'activité, tant nationaux qu'internationaux, avec l'objectif de satisfaire une clientèle qui, du reste, s'avère toujours plus exigeante et préparée.

L'accord de Bâle II, qui fixe de nouveaux critères de calcul des moyens bancaires propres, en mettant à jour le cadre normatif actuel en vigueur depuis 1988, a donné lieu à de nombreux débats et réunions, aussi bien dans les cercles officiels et institutionnels que dans le monde universitaire ou professionnel, aux contenus souvent critiques.
En tout état de cause, toujours dans l'attente de l'approbation dans les différents pays concernés, dont le nôtre, de certains aspects et approfondissements spécifiques, son entrée en vigueur a été fixée au 1er janvier 2007.

Notre opinion sur le changement en cours demeure positive car d'un point de vue général, des fonds propres bancaires élevés contribuent à augmenter la confiance du public dans le système économique ; en outre, au niveau de chaque établissement, une évaluation mieux ciblée et plus transparente des risques ne peut qu'aboutir à une gestion meilleure et plus avisée de ceux-ci. Quoiqu'il en soit, la finalité tend à améliorer l'efficacité et la stabilité bancaire.

En ce qui nous concerne, l'exercice qui vient de se terminer a permis de réaliser des résultats globalement satisfaisants, dans certains cas supérieurs aux objectifs fixés.
Au cours du deuxième semestre de l'année, nous avons inauguré la succursale dans le cœur de ville de Zurich, ce qui porte à quatorze le nombre des centres d'activité, dont treize ramifiés sur cinq cantons et une succursale en Principauté de Monaco.

La décision, programmée depuis longtemps, s'est concrétisée après avoir atteint, pour ainsi dire, sa maturité. Nous estimons en effet disposer d'une gamme de produits et de services, ainsi que de suffisamment d'expérience, pour relever un nouveau défi de succès, cette fois-ci sur la première place financière suisse, l'une des plus importantes à l'échelle internationale.

Les travaux de restructuration de notre prestigieux immeuble, situé dans le centre historique de Lugano, destiné à accueillir dans les prochains mois le siège central de la banque ainsi qu'une agence urbaine, se poursuivrent activement dans le respect du programme et des coûts prévus.

L'attente de ce transfert, dix ans après la fondation de la banque, n'a cependant pas fait négliger les espaces actuellement occupés via Maggio, lesquels seront largement reconvertis, en profitant même des surfaces supplémentaires disponibles dans le palais contigu de la nouvelle construction.
Tout ceci dans l'objectif d'augmenter la fonctionnalité des bureaux, dans l'intérêt et au service de notre clientèle.
Avec cet investissement, la banque veut clairement manifester sa ferme intention de s'enraciner dans la Confédération. Le message est on ne peut plus éloquent.

La collecte de Popso(Suisse) Investment Fund Sicav, placée également en Italie par notre maison mère, a considérablement augmenté et bénéficié du lancement de deux nouveaux instruments (Global Opportunity, actionnaire ; Short Term Maturity, monétaire), ce qui porte à dix les possibilités d'investissement offertes au public.

Notre filiale Sofipo Fiduciaire, après avoir étendu la gamme de ses services, en synergie profitable avec notre activité bancaire, affiche des résultats encourageants en termes de croissance.

La collaboration désormais solide avec Generali (Schweiz) au niveau de la vente de produits d'assurance, tant standard que confectionnés sur mesure pour notre clientèle, s'avère positive.

Quant aux résultats économiques et patrimoniaux, ceux-ci affichent, au terme de l'exercice, une croissance à la fois sensible et harmonieuse, avec des pourcentages supérieurs à la moyenne du marché.

Pour la première fois, nos gestions de patrimoine avec mandat discrétionnaire ont dépassé le montant du milliard de francs suisses. Dans un secteur où la concurrence est capitale, internationale et aguerrie, cet indice de confiance concret de la clientèle est pour nous particulièrement gratifiant et stimulant pour travailler avec encore plus de détermination.

Le développement de la récolte directe est positif, puisque celle-ci s'élève à CHF 705'567'335.- (+17%), essentiellement dans sa composante la plus prisée, c'est-à-dire celle à titre d'épargne et d'investissement, égale à CHF 253'192'435.- (+21%) et à moyen et long termes, dans celle des obligations de caisse, égale à CHF 63'111'000.- (+35%), malgré des taux d'intérêt qui restent proches de leurs minima historiques.

Avec l'ajout de la composante indirecte, la récolte globale de la clientèle dépasse de 14% le chiffre de l'année précédente pour s'établir à CHF 3'448'900'000.-.
La stabilité de la masse fiduciaire demeure élevée car les dépôts présentent principalement la caractéristique des capitaux en formation, et non celle d'attente d'un investissement autre.

L'augmentation des crédits alloués à la clientèle est constante, dans leurs différentes formes techniques, et représentent désormais CHF 749'382'659.- (+12%). Le développement des crédits hypothécaires s'est révélé véritablement en effervescence, en atteignant CHF 457'860'887.- (+40%), un résultat qui nous flatte car obtenu dans un contexte concurrentiel très difficile. Les autres crédits à l'égard de la clientèle n'ont en revanche pas suivi le mouvement et représentent CHF 291'521'772.- (-15%), à cause de l'extinction naturelle de certaines opérations extraordinaires. Au vu de tout cela, nous estimons avoir nous aussi contribué à la production, l'amélioration et la conservation des activités qui alimentent la vie économique de la Confédération.

L'évolution du compte de résultats s'est révélée très satisfaisante, en particulier au cours du premier semestre de l'année.

Quant aux intérêts, on a noté une augmentation de 13%, soit CHF 15'612'870.-, en dépit des freins qu'ont constitué la compression des marges et la situation sur le marché monétaire précédemment évoquée.
Les commissions se sont élevées à CHF 39'346'898.- (+8%), ce qui constitue un bon résultat étant donné l'évolution des marchés encore sans boussole.
Une fois les opérations de négociation incluses (+4%), le résultat net des opérations

bancaires ordinaires s'élève néanmoins à CHF 60'204'137.- (+9%), en accord avec les attentes.

Malgré tous nos efforts pour limiter les coûts, force est de constater une croissance modérée. Cette augmentation n'est pas due à une gestion trop généreuse, mais constitue plutôt un signe de développement et d'expansion que nous avons l'ambition de financer avec le cash-flow dérivant de la gestion courante.

Dans le plan de développement à moyen terme 2005 – 2007, récemment approuvé par cette Administration, on est en revanche largement en mesure d'apprécier la juste portée des initiatives qui, pour les trois années considérées également, seront multiples et importantes, dans le sillage de la direction suivie jusqu'à présent.

Pour en revenir aux chiffres du compte de résultats, les coûts d'exercice ont atteint CHF 38'829'604.- (+10%), dont CHF 24'193'532.- à titre de frais de personnel (+12%) et CHF 14'636'072.- à titre de frais de matériel (+6%).

Le succès progressif de la banque électronique (GoBanking via Internet), qui sera ultérieurement développée et mise à jour, a entraîné une économie sensible des coûts d'exercice tout en nous permettant de servir plus efficacement un segment de clientèle majeur.

Le Personnel est passé de 193 à 217 personnes, tant en raison de facteurs extraordinaires comme l'ouverture de la nouvelle succursale de Zurich, que pour des exigences de développement de structures centrales et périphériques que l'augmentation bienvenue des affaires a rendu nécessaires.

Le bénéfice brut de la banque s'élève à CHF 21'374'533.- (+9%).

Les amortissements, aussi bien ordinaires qu'accélérés, ainsi que les provisions, ayant été réalisés à bon escient, le résultat net de l'exercice se fixe à CHF 7'669'533.-, ce qui marque une progression de 11% par rapport à l'année précédente.

Conformément à l'art. 22 des Statuts, le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'affecter la totalité du bénéfice à la réserve générale, afin de renforcer la structure patrimoniale.

Une fois cette affectation réalisée, les fonds propres de la banque dépassent la valeur symbolique des cent millions de francs (CHF 102'724'688.-), dont environ la moitié en capital-actions et l'autre moitié en bénéfices de l'exercice cumulés à ce jour.

Pour tous ces résultats, nous souhaitons remercier la Clientèle, pour la préférence qu'elle nous accorde, la Direction tout comme notre Personnel, pour le zèle et l'esprit d'initiative dont il fait preuve, l'honorable Commission Fédérale des Banques, pour son soutien bénévole, ainsi que la société de révision Deloitte & Touche, pour sa collaboration appréciée.

Lugano, le 24 janvier 2005 **Le Conseil d'Administration**

Il semblait que dans ses dernières apparitions Michelangeli
voulait dépasser le style poli et la perfection impeccable
de ses exécutions, soustrayant de la valeur à la matière sonore elle-même,
avec laquelle il pouvait rendre perceptible sa propre pensée.
Comme si le culte presque maniaque pour le son
qui avait toujours distingué ses interprétations
était dépassé par une compréhension plus élevée de l'Idée
qui était origine et fondement du son.[5]

5.
Ottavio De Carli, Postface à
Clara Martinengo Villagana
et Stefania Monti,
Arturo Benedetti Michelangeli.
Genio e compostezza,
Bornato in Franciacorta,
Fausto Sardini, 1998

COMPTE ANNUEL 2004

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004

ACTIFS

en CHF	Notes	2004	2003	Variation
Liquidités		20 318 699	16 537 397	3 781 302
Créances sur les banques		243 125 046	151 341 723	91 783 323
Créances sur la clientèle	3.1	291 521 772	341 384 780	(49 863 008)
Créances hypothécaires	3.1	457 860 887	326 022 899	131 837 988
Portefeuilles de titres et métaux précieux destinés au négoce	3.2	-	129 259	(129 259)
Immobilisations financières	3.2	44 217 621	41 972 993	2 244 628
Participations	3.4	350 000	350 000	-
Immobilisations corporelles	3.4	24 762 250	18 982 491	5 779 759
Comptes de régularisation		8 833 358	9 033 965	(200 607)
Autres actifs	3.16	16 635 140	48 598 949	(31 963 809)
Total des actifs		1 107 624 773	954 354 456	153 270 317
Total des créances sur les sociétés du groupe et les participants qualifiés		84 587 504	49 230 289	35 357 215

PASSIFS

en CHF	Notes	2004	2003	Variation
Engagements résultant de papiers monétaires		201 000	12 607	188 393
Engagements envers les banques		232 394 047	164 721 019	67 673 028
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements		253 192 435	209 864 546	43 327 889
Autres engagements envers la clientèle		389 263 900	347 368 825	41 895 075
Obligations de caisse	3.7	63 111 000	46 863 000	16 248 000
Comptes de régularisation		12 742 479	6 918 982	5 823 497
Autres passifs	3.17	22 037 610	53 916 508	(31 878 898)
Correctifs de valeurs et provisions	3.8	31 957 614	29 633 814	2 323 800
Capital social	3.9	50 000 000	50 000 000	-
Réserve légale générale		45 055 155	38 121 105	6 934 050
Bénéfice de l'exercice		7 669 533	6 934 050	735 483
Total des passifs		1 107 624 773	954 354 456	153 270 317
Total des engagements envers les sociétés du groupe et les participants qualifiés		195 373 534	157 753 583	37 619 951

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2004

en CHF	Notes	2004	2003	Variation
Engagements conditionnels	4.1	76 301 821	31 193 791	45 108 030
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires		300 000	300 000	-
Instruments financiers dérivés	4.2	1 198 616 245	1 275 021 079	(76 404 834)
Valeurs de remplacement positives brutes		9 820 223	41 894 970	(32 074 747)
Valeurs de remplacement négatives brutes		14 207 766	45 212 627	(31 004 861)
Opérations fiduciaires	4.3	504 900 899	476 837 090	28 063 809

COMPTE DE RÉSULTAT AU 31 DÉCEMBRE 2004

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2004

en CHF	Notes	2004	2003	Variation
Produit des intérêts et des escomptes		28 370 666	24 848 832	3 521 834
Produit des intérêts et des dividendes des portefeuilles destinés au négoce		684	12 691	(12 007)
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		499 219	760 036	(260 817)
Charges d'intérêts		(13 257 699)	(11 799 220)	(1 458 479)
Résultat des opérations d'intérêts		15 612 870	13 822 339	1 790 531
Produit des commissions sur les opérations de crédit		595 826	513 087	82 739
Produit des commissions sur les opérations de négoce de titres et de placements		39 566 049	35 892 167	3 673 882
Produit des commissions sur les autres prestations de service		3 571 133	3 154 055	417 078
Charges de commissions		(4 386 110)	(2 992 485)	(1 393 625)
Résultat des opérations de commissions et des prestations de service		39 346 898	36 566 824	2 780 074
Résultat des opérations de négoce	5.1	4 716 337	4 537 258	179 079
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		102 695	166 185	(63 490)
Produit des participations		4 000	-	4 000
Résultat d'immeubles		49 257	-	49 257
Autres produits ordinaires		563 509	629 704	(66 195)
Autres charges ordinaires		(191 429)	(515 625)	324 196
Résultat des autres produits ordinaires		528 032	280 264	247 768
Résultat net des opérations bancaires ordinaires		60 204 137	55 206 685	4 997 452
Charges de personnel	5.2	24 193 532	21 694 216	2 499 316
Autres charges d'exploitation	5.3	14 636 072	13 765 419	870 653
Charges d'exploitation		38 829 604	35 459 635	3 369 969
Bénéfice brut		21 374 533	19 747 050	1 627 483

COMPTE DE RÉSULTAT

BÉNÉFICE DE L'EXERCICE

en CHF	Notes	2004	2003	Variation
Amortissements sur l'actif immobilisé	3.4	(8 500 000)	(6 600 000)	(1 900 000)
Correctifs de valeurs, provisions et pertes		(2 500 000)	(3 800 000)	1 300 000
Produits extraordinaires		-	-	-
Charges extraordinaires		-	-	-
Impôts		(2 705 000)	(2 413 000)	(292 000)
Bénéfice de l'exercice		**7 669 533**	6 934 050	735 483

PROPOSITION D'UTILISATION DU BÉNÉFICE DU BILAN

en CHF	2004	2003	Variation
Bénéfice de l'exercice	**7 669 533**	6 934 050	735 483
Bénéfice reporté	-	-	-
Bénéfice disponible	**7 669 533**	6 934 050	735 483
Le Conseil d'Administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2004, soit CHF 7 669 533, à la réserve légale générale	**7 669 533**	6 934 050	735 483
Bénéfice reporté	-	-	-

TABLEAU DE FINANCEMENT AU 31 DÉCEMBRE 2004

COMPTE DE FLUX DE FONDS DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2004

FLUX DE FONDS EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE (FINANCEMENT INTERNE)

en milliers de CHF	**2004**		2003	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de l'exercice	7 670	-	6 934	-
Amortissements	8 500	-	6 600	-
Correctifs de valeurs et provisions	2 324	-	3 523	-
Comptes de régularisation actifs	201	-	-	5 345
Comptes de régularisation passifs	5 823	-	-	2 518
Autres actifs	31 964	-	-	31 798
Autres passifs	-	31 879	35 370	-
Total flux opérationnel	24 603		12 766	

FLUX DE FONDS RÉSULTANT DE CHANGEMENTS AU NIVEAU DES IMMOBILISATIONS

Participations	-	-	-	-
Établissements utilisés par la banque	-	5 404	-	-
Autres immobilisations corporelles	21	6 961	-	3 259
Immobilisations immatérielles	-	1 935	-	2 221
Total flux dans l'actif immobilisé		14 279		5 480

TABLEAU DE FINANCEMENT

FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

en milliers de CHF	2004		2003	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Report	24 603	14 279	12 766	5 480
Opérations à moyen et long terme (> 1 an)				
Engagements envers la clientèle – épargne	-	-	-	-
Autres engagements envers la clientèle	400	-	-	3 000
Obligations de caisse	10 304	-	603	-
Créances sur la clientèle	-	93	9 708	-
Créances hypothécaires	-	94 711	-	109 620
Immobilisations financières	33 246	-	-	16 661
Opérations à court terme				
Engagements résultant de papiers monétaires	188	-	-	987
Engagements envers les banques	67 673	-	-	118 863
Engagements envers la clientèle	41 495	-	105 118	-
Engagements envers la clientèle – épargne	43 328	-	81 881	-
Obligations de caisse	5 944	-	3 101	-
Créances sur les banques	-	91 783	124 045	-
Créances sur la clientèle	49 956	-	-	77 671
Créances hypothécaires	-	37 127	-	18 167
Immobilisations financières	-	35 491	12 789	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	129	-	1 020	-
Total flux de l'activité bancaire		6 542		6 704
Flux totaux	3 782		582	
Variation de la liquidité		3 782		582

Dans les “Reflets dans l’eau”,
la lumière froide qui effleure les ridements des vagues légères
semble la perfection d’un dessin qui se recrée constamment.[6]

6.
Fernando De Carli,
Così il pianoforte nella sua materialità
si piega alla mente del grande Maestro,
dans “Corriere del Ticino”
(15 mai 1986 et 8 juin 1996)

ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2004

1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, une banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, a pour objet la collecte de l'épargne, l'exercice du crédit, l'exécution des services, notamment en ce qui concerne les services de gestion patrimoniale et de banque de détail.
Son réseau comprend actuellement, en plus du siège principal et d'un guichet situé à Lugano, une succursale à St. Moritz ainsi que deux agences à Poschiavo et Castasegna et un guichet à Celerina, sans compter des succursales à Bellinzona, Chiasso, Locarno, Coira, Saint-Gall, Bâle et Monaco (Principauté). Au cours de l'an 2004, une nouvelle succursale a été inaugurée à Zurich, qui faisait auparavant office de bureau de représentation.
Au terme de l'exercice, les effectifs globaux s'élèvent à 217 personnes (contre 193 en 2003).
La Banque ne recourt pas à des activités externalisées telles que définies dans la circulaire CFB 99/2 "Outsourcing".

2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par les directives de la Commission Fédérale des Banques, notamment celles qui figurent dans la DEC-CFB du 14 décembre 1994 (état au 18 décembre 2002).

PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DES COMPTES ANNUELS

INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE, CRÉANCES HYPOTHÉCAIRES

La tenue des comptes repose sur le principe de la valeur nominale. Pour les risques potentiels sur la clientèle, il existe une correction de valeur par le biais de la constitution à cette fin d'un fonds dans la rubrique du passif "Correctifs de valeurs et provisions".

PORTEFEUILLES DE TITRES DESTINÉS AU NÉGOCE

Le portefeuille de titres destinés au négoce est évalué au prix du marché le jour de la clôture du bilan, pourvu que les valeurs soient négociées auprès d'une bourse reconnue ou en présence d'un marché représentatif selon la définition de la législation bancaire. Dans le cas contraire, l'évaluation est effectuée selon le principe de la valeur d'acquisition déduction faite d'éventuels amortissements imposés par les circonstances. Le résultat de l'estimation est comptabilisé dans le compte de résultat.

IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Le portefeuille de titres de propriété de la Banque non détenus pour être négociés et non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (dans le cas de valeurs mobilières produisant des intérêts ou des dividendes) est évalué pour chaque titre individuellement, selon le principe de la valeur la plus basse entre celle d'acquisition et celle du marché.

PARTICIPATIONS

L'évaluation s'effectue sur la base du coût d'acquisition moins les amortissements économiquement nécessaires.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2004	2003
Immeubles de propriété	40 ans	40 ans
Restructuration des bureaux	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Matériel	3 ans	4 ans
Logiciels	3 ans	4 ans

COMPTES DE REGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités temporellement.

IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DES BANQUES ET DE LA CLIENTÈLE, OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, la clientèle et liés aux obligations de caisse, sont estimés à leur valeur nominale.

CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des correctifs de valeurs et provisions sont effectués sur la base du principe de prudence. Les risques potentiels sont couverts par des correctifs de valeurs et provisions forfaitaires.

INSTRUMENTS FINANCIERS DERIVES

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging).

Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées aux prix du marché – ou à prix coûtant si celui-ci est inconnu – et comptabilisées au bilan sous les rubriques "Autres actifs" ou "Autres passifs". Le résultat de l'évaluation apparaît dans le compte de résultat.

Les opérations de hedging (couverture) sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation (Autres actifs ou Autres passifs), sans effet sur le compte de résultat.

Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits générateurs d'intérêts, ces derniers sont enregistrés dans "Résultat d'opérations sur intérêts".

CONVERSION DES VALEURS ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.
Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).
Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique "Résultat d'opérations de négociation".
Les contrats à terme (outright) et partiellement à terme des swap sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique "Résultat d'opérations de négociation". Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1,5435 (2003: 1,5584); USD 1,1318 (2003: 1,2358).

CONVERSION DES VALEURS ÉTRANGÈRES : SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au change en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations REPO ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement. Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique "Engagements vis-à-vis de banques". Le résultat de ces opérations apparaît dans le "Résultat d'opérations sur intérêts".

IRS

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous "Résultat d'opérations sur intérêts". Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique "Autres actifs" ou "Autres passifs".

MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION

Par rapport à l'exercice clos au 31 décembre 2003, il n'y a pas eu de modification des principes comptables de présentation.

INTÉRÊTS MENACÉS

Les intérêts menacés sont traités selon la législation applicable. Les intérêts échus et non encaissés sous 90 jours ne figurent pas au compte de résultat, mais sont différés via le poste "Correctifs de valeur, réserves et pertes".

REFINANCEMENT DES POSITIONS CONTRACTÉES DANS L'ACTIVITÉ DE NÉGOCE

La Banque ne compense pas les intérêts et dividendes du portefeuille destiné au négoce par les coûts de refinancement de ce portefeuille.

GESTION DES RISQUES

La gestion des risques fait partie intégrante de la politique interne de la Banque.
Celle-ci vise à préserver les moyens propres de la Banque, à favoriser la rentabilité et à augmenter la valeur de l'entreprise.
La Banque s'attache à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise très concernée par la thématique des risques.
La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque, parallèlement aux règlements d'ordre juridique et déontologique qui régissent l'activité bancaire en Suisse, forment la base de la politique en la matière.
L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont placés sous la responsabilité de la Direction Générale, qui se charge d'informer le Conseil d'Administration.
Dans le cadre de la supervision et de l'application de la politique de risque financier de la Banque, le Comité Assets and Liabilities Management (A.L. CO.) (Comité de gestion actif-passif) a été créé.

TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques sont répartis en risques de crédit, de marché, de liquidités, d'exploitation, légaux, de conformité et de réputation.

RISQUES DE CRÉDIT

Risque de subir des pertes en raison de l'insolvabilité d'un agent de contrepartie.
En cas de défaillance, une banque encourt généralement une perte équivalente au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles couvertures fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque accorde le plus souvent des crédits hypothécaires, des crédits lombards et des crédits commerciaux.
Dans le cadre des crédits garantis, des marges prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la valeur de marché des actifs gagés, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement.
Dans le cadre des crédits commerciaux, l'analyse dépend de facteurs qualitatifs, quantitatifs et de développement. Les résultats de cette analyse se reflètent donc sur le maintien de l'exposition et sur les conditions convenues au départ.

Le risque est évalué selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en différentes catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité) ainsi que la détermination de taux de recouvrement des couvertures constituées. Dans ce cadre, une unité indépendante de l'instance préposée à l'acquisition et à la vente effectue des contrôles périodiques dans le but de découvrir d'éventuels signaux de dégradation du fonds de crédit en anticipant des situations susceptibles de se conclure par une défaillance. Les vérifications sont axées sur le contrôle du respect ponctuel des termes contractuels du crédit, en particulier sur sa bonne utilisation, et sur le service ponctuel de la dette.
Au terme de cette analyse, il est possible de déterminer les provisions nécessaires du point de vue économique.

RISQUES DU MARCHÉ

Risque de subir des pertes de valeur dues à des baisses d'activité et/ou à des augmentations de passivité résultant de la mauvaise évolution des marchés financiers et pouvant donc être rapportées aux risques de "taux", de "change" et de "prix".

RISQUES DE TAUX

L'exposition de la Banque peut être ramenée en premier lieu à la non-concordance temporelle entre les opérations de récolte et celles d'utilisation des fonds.

Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède à des opérations de Interest Rate Swap (swap de taux) (micro et macro Hedge) avec la Maison Mère.

RISQUES DE CHANGE

L'exposition de la Banque est limitée puisque l'opérativité dépend des exigences de la clientèle.
Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale sont fixés.
Les positions non équilibrées individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

RISQUES DE PRIX

Les positions adoptées dans le cadre du portefeuille de négociation sont marginales.

RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le niveau de liquidités est surveillé conformément aux modalités prévues par les dispositions légales applicables. Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de dépôts d'autres intermédiaires financiers et de la Maison Mère.
Afin de minimiser les coûts de refinancement, on effectue en outre des opérations de REPO avec d'autres agents de contrepartie bancaires.

RISQUES D'EXPLOITATION

Risque de pertes directes et indirectes résultant d'échecs ou d'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des évènements extérieurs.
L'exposition au risque est minimisée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création de bureaux chargés de vérifier l'application des législations et procédures applicables.
Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

RISQUES LEGAUX

Risque de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.
Dans un but de prévention des risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles susceptibles d'impact avec l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.
La fonction de service juridique est assurée par un bureau de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du Personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de recyclage de capitaux) et d'autre part dans la surveillance de la bonne application de la politique d'investissement.
En ce qui concerne la conformité, une activité destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification.
Cette fonction est confiée à un bureau de la Banque, sans préjuger des compétences réservées au Conseil d'Administration et à la Direction Générale.

POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les positions adoptées en matière d'instruments dérivés sont en grande partie conservées pour le compte de clients. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a recours à des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt par l'intermédiaire de l' "Interest Rate Swap" (swap de taux).

PRINCIPES DE RELEVÉ DES OPÉRATIONS

Les opérations effectuées par la Banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité d'après la date de valeur. Les opérations au comptant qui, à la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

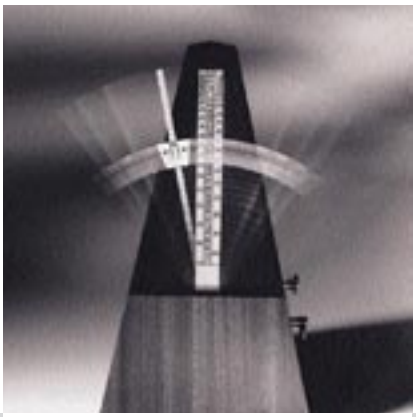

Nous pensons à la réalisation foudroyante et très précise des passages les plus difficiles du point de vue de l'habileté, aux quartines rapides de doubles croches de plus en plus lumineuses et parfaitement identiques entre elles. Sa virtuosité typique, soignée par une précision si obsessionnelle qu'elle ne semble plus telle, semble par contre produite par une parfaite mise au point de tous les engrenages musculaires et mécaniques dont est fait le prodigieux système homme-instrument moteur de l'exécution.[7]

7.
Daniele Spini,
"Il nous a été frère", dans
Il suono ritrovato di Benedetti Michelangeli,
Milano, Banca Intesa, 1999

3. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU BILAN

3.1. APERÇU DES COUVERTURES DES PRÊTS ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN

en CHF	Nature des couvertures			
	Garanties hypothécaires	Autres couvertures	En blanc	Total
Crédits				
Créances sur la clientèle	31 663 913	201 614 867	58 242 992	291 521 772
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	402 917 581	-	-	402 917 581
Immeubles commerciaux	16 249 658	-	-	16 249 658
Autres	38 693 648	-	-	38 693 648
Exercice de référence	**489 524 800**	**201 614 867**	**58 242 992**	**749 382 659**
Exercice précédent	362 344 948	232 891 830	72 170 901	667 407 679
Hors bilan				
Engagements conditionnels	-	73 031 287	3 270 534	76 301 821
Engagements de paiement et de versement supplémentaire	-	-	300 000	300 000
Exercice de référence	**-**	**73 031 287**	**3 570 534**	**76 601 821**
Exercice précédent	-	22 196 260	9 297 531	31 493 791

CREDITS MENACES

en CHF	Montant brut	Estimation valeur de réalisation des garanties	Montant net	Provision spécifique
Exercice de référence	**7 255 046**	**1 406 706**	**5 848 340**	**5 425 391**
Exercice précédent	5 473 577	465 000	5 008 577	4 983 022

3.2 RÉPARTITION DES PORTEFEUILLES DE TITRES ET MÉTAUX PRÉCIEUX DESTINÉS AU NÉGOCE, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES ET DES PARTICIPATIONS

Portefeuilles de titres destinés au négoce

en CHF	**2004**	2003	Variation
Titres de participation	**-**	**129 259**	(129 259)
dont titres de participation propres	**-**	-	-

Immobilisations financières

en CHF	**2004**	2003	Variation
Titres de créance, évalués selon la valeur la plus basse	**35 929 144**	37 199 919	(1 270 775)
valeur d'acquisition	36 232 224	37 555 756	(1 323 532)
valeur de marché	36 177 412	37 422 781	(1 245 369)
dont obligations ou obligations de caisse propres	**-**	-	-
Titres de participation	**7 938 477**	4 773 074	3 165 403
valeur de marché	8 094 603	4 913 226	3 181 377
dont participations qualifiées	**-**	-	-
Immeuble	**350 000**	-	350 000
valeur de marché	450 000	-	450 000
Total des immobilisations financières	**44 217 621**	41 972 993	2 244 628

Participations

en CHF	**2004**	2003	Variation
Sans valeur de marché	**350 000**	350 000	-

3.3. RAISON SOCIALE, SIÈGE, ACTIVITÉ, CAPITAL SOCIAL ET TAUX DE PARTICIPATIONS (PART AU CAPITAL ET AUX VOIX ET LIENS CONTRACTUELS ÉVENTUELS) DES PARTICIPATIONS ESSENTIELLES

Raison sociale	Siège	Activité	Capital social	Taux de participations
SOFIPO Fiduciaire SA	Lugano	Services fiduciaires	2 000 000	30 %

Le capital social a été libéré à hauteur de 50%.

Conformément aux dispositions de l'art. 23a OB, il ne subsiste pas d'obligation d'établissement des comptes du groupe au 31 décembre 2004.

3.4. PRÉSENTATION DE L'ACTIF IMMOBILISÉ

en CHF	Valeur d'acquisition	Ammortissements cumulés	Valeur comptable 2003	Reclassification	Investissements	Désinvestissements	Amortissements	Valeur comptable 2004
Participations								
minoritaires	950 000	(600 000)	350 000	-	-	-	-	350 000
majoritaires	-	-	-	-	-	-	-	-
Total	**950 000**	**(600 000)**	**350 000**	**-**	**-**	**-**	**-**	**350 000**
Immobilisations corporelles								
Im. à l'usage de la Banque	12 943 333	(2 134 801)	10 808 532	-	5 403 855	-	(2 061 401)	14 150 986
Autres im. corporelles	28 344 095	(22 940 639)	5 403 456	-	6 961 001	(20 526)	(3 896 412)	8 447 519
Im. immatérielles	15 141 796	(12 371 293)	2 770 503	-	1 935 429	-	(2 542 187)	2 163 745
Total	**56 429 224**	**(37 446 733)**	**18 982 491**	**-**	**14 300 285**	**(20 526)**	**(8 500 000)**	**24 762 250**
Valeur d'assurance								
Immeubles à l'usage de la Banque			4 500 000					4 500 000
Autres immobilisations corporelles			15 250 000					15 750 000

3.5. MONTANT TOTAL DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ (VALEUR COMPTABLE)

en CHF	**2004**	2003
Dépôts de garantie pour crédit Lombard auprès de la BNS	**1 002 402**	1 002 402
Dépôts de garantie auprès des institutions communes des Banques	**3 920 350**	3 916 000
Immeubles à l'usage de la Banque	**14 150 986**	10 808 532
Titres de crédit (immobilisations financières) placées en garantie pour opérations REPO	**8 926 306**	4 965 030
Partie qui s'est vu accorder le droit de procéder à une aliénation ou une mise en gage, sans restriction aucune	-	-
Total	**28 000 044**	20 691 964

En ce qui concerne la rubrique "Dépôts en garantie pour crédit Lombard auprès de la BNS", il est précisé qu'au 31 décembre 2004, il n'existait aucun crédit en cours (2003 : CHF 800 000.-).

En ce qui concerne la rubrique "Immeubles à l'usage de la Banque", l'engagement est placé dans des bons hypothécaires détenus par des tiers pour un montant nominal de CHF 3 000 000.- (2003: CHF 3 000 000.-).

Les engagements dérivant des opérations de REPO en cours au 31 décembre 2004 s'élevaient à CHF 8 000 000.- (2003: CHF 5 000 000.-)

3.6. ENGAGEMENTS VIS-À-VIS D'ÉTABLISSEMENTS DE PRÉVOYANCE

in CHF	**31.12.2004**	31.12.2003
Engagements vis-à-vis de l'organisme de prévoyance	-	-

La Banque est titulaire de deux plans de prévoyance; le premier, à caractère "Général", prend en charge l'ensemble du personnel (dont la Direction), tandis que le second concerne uniquement les Membres de Direction.
Ces deux plans de prévoyance connaissent un record de cotisations.

Plan Général

Indications	**2004**
Cercle d'assurés/droits	Tous les employés (y compris les Membres de Direction) percevant un salaire annuel AVS supérieur au plafond maximal de la rente simple de vieillesse AVS. Les bonifications de vieillesse annuelles vont de 6% à 13% du salaire assuré et varient en fonction du sexe et de la catégorie d'âge. Le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de transformation du capital en rente, selon les tarifs en vigueur en matière d'assurances collectives. Ce plan prévoit également un capital en cas de décès, des rentes en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants de retraités. Le plan est financé à hauteur de 40% par le salarié, tandis que la Banque verse les 60% restants.
Réserves de cotisations existantes	Il n'existe aucune réserve de cotisations de la part de l'employeur.
Engagements résultant de la cessation de rapports de travail, lorsqu'il n'existe pas de provision spécifique	Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".
Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existantes sur les fonds libres	Il n'existe pas de fonds libres.

Plan Membres de Direction

Indications	**2004**
Cercle d'assurés/droits	Tous les Membres de Direction, au terme d'une période d'attente de 24 mois et pas avant le 40ème anniversaire. Le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de transformation du capital en rente, en fonction des tarifs en vigueur en matière d'assurances collectives. Ce plan prévoit également un capital en cas de décès, des rentes en cas d'invalidité, de veuvage et pour les enfants de retraités. Le financement de ce plan est assuré en totalité par la Banque.
Réserves de cotisations existantes	Il n'existe aucune réserve de cotisations de la part de l'employeur.
Engagements résultant de la cessation de rapports de travail, lorsqu'il n'existe pas de provision spécifique	Il n'existe aucune obligation particulière, à l'exception de ce qui touche aux "Prestations de libre passage".
Valeur actuelle des futures réductions des cotisations existantes sur les fonds libres	Il n'existe pas de fonds libres.

3.7. EMPRUNTS OBLIGATAIRES EN COURS

Le jour de la clôture du bilan, il ne restait aucun emprunt par obligations.
Les obligations de caisse suivantes étaient en revanche en circulation.

en milliers de CHF

	Echéance								
Taux	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Total
0.875 %	200								200
1.000 %	713	670							1 383
1.125 %	836	1 009							1 845
1.250 %	170	1 690							1 860
1.375 %	115	8 321							8 436
1.500 %		2 249	2 319	10					4 578
1.625 %	75	60	530						665
1.750 %	121		4 590						4 711
1.875 %	4		2 310	394					2 708
2.000 %	385	70	60	1 512					2 027
2.125 %	60			1 000	305				1 365
2.250 %	35		50	990	1 629	20			2 724
2.375 %				40	3 741				3 781
2.500 %	150		510	60	2 262	616	100		3 698
2.625 %	100				100	80		40	320
2.750 %	195				90			15	300
2.875 %	2 217						428	52	2 697
3.000 %	5 442	440	165		20	150	210	809	7 236
3.125 %	1 300	265	73		100			200	1 938
3.250 %	2 250	50	242	51	7				2 600
3.375 %	496	55		50	50				651
3.500 %		250			83	55			388
3.625 %	599	30							629
3.750 %			10						10
4.000 %	2 475	465	70	2 684	17				5 711
4.250 %	115		20	505	10				650
Total	**18 053**	**15 624**	**10 949**	**7 296**	**8 414**	**921**	**738**	**1 116**	**63 111**

3.8. CORRECTIFS DE VALEURS ET PROVISIONS

en CHF	Etat à la fin de l'exercice précédent	Utilisation conforme à leur but	Modification de l'affectation	Récupération des intérêts menacés	Nouvelle constitution à la charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat à la fin de l'exercice de référence
Correctifs de valeurs et provisions pour risques de défaillance (risques de recouvrement et risques-pays)	9 190 773	(135 580)	-	159 336	649 880	-	9 864 409
Autres provisions	20 443 041	-	-	-	1 650 164	-	22 093 205
Total des correctifs de valeurs et provisions	**29 633 814**	**(135 580)**	**-**	**159 336**	**2 300 044**	**-**	**31 957 614**

3.9. CAPITAL SOCIAL

en CHF	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	**50 000 000**	**500 000**	**50 000 000**

Le capital social n'a pas changé par rapport au 31 décembre 2003.

La Banca Popolare di Sondrio Scarl, Sondrio (Italie) détient le 100% du capital actions et des droits de vote de la Banque.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio, est une Société Coopérative à Responsabilité Limitée. En tant que telle, celle-ci est soumise à une réglementation particulière du profil de son actionnariat. Sur la base des dispositions législatives, aucun actionnaire ne peut détenir plus de 0.5% du capital social; pour l'inscription au livre des actionnaires, il existe la clause de consentement. En assemblée, chaque actionnaire possède une voix, indépendamment de la participation détenue. Ses titres sont cotés sur le Marché Expandi de la Bourse des valeurs de Milan.

La situation est inchangée par rapport à celle constatée au 31 décembre 2003.

3.10. JUSTIFICATION DES CAPITAUX PROPRES

en CHF	**2004**	2003
Total des capitaux propres au début de l'exercice		
Capital social libéré	**50 000 000**	50 000 000
Réserve légale générale	**38 121 105**	31 562 589
Bénéfice au bilan	**6 934 050**	6 558 516
Total	**95 055 155**	88 121 105
Attribution à la réserve légale générale	**(6 934 050)**	(6 558 516)
Dividende et autres attributions prélevées sur le bénéfice de l'année précédente	**6 934 050**	6 558 516
Bénéfice de l'exercice de référence	**7 669 533**	6 934 050
Total des capitaux propres	**102 724 688**	95 055 155
dont:		
Capital social	**50 000 000**	50 000 000
Réserve légale générale	**45 055 155**	38 121 105
Bénéfice au bilan	**7 669 533**	6 934 050
Total	**102 724 688**	95 055 155

3.11. STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT, DES IMMOBILISATIONS FINANCIÉRES ET DES FONDS ÉTRANGERS

en CHF	Echéance du capital							
	À vue	Dénonçable	Dans les 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Dans plus de 5 ans	Immobilisé	Total
Actif circulant								
Liquidités	20 318 699	-	-	-	-	-	-	20 318 699
Créances sur les banques	107 068 786	-	136 056 260	-	-	-	-	243 125 046
Créances sur la clientèle	-	176 997 479	31 904 902	48 413 141	28 706 250	5 500 000	-	291 521 772
Créances hypothécaires	9 534 942	85 693 570	10 323 000	47 860 500	296 287 675	8 161 200	-	457 860 887
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	43 867 621	-	-	-	-	-	350 000	44 217 621
Exercice de référence	**180 790 048**	**262 691 049**	**178 284 162**	**96 273 641**	**324 993 925**	**13 661 200**	**350 000**	**1 057 044 025**
Exercice précédent	108 573 821	174 271 118	214 061 720	103 124 725	249 480 668	27 876 999	-	877 389 051
Fonds étrangers								
Engagements résultant de papiers monétaires	201 000	-	-	-	-	-	-	201 000
Engagements envers les banques	1 057 304	-	231 336 743	-	-	-	-	232 394 047
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placements	-	253 192 435	-	-	-	-	-	253 192 435
Autres engagements envers la clientèle	336 987 022	-	44 955 178	6 921 700	400 000	-	-	389 263 900
Obligations de caisse	-	-	5 683 000	12 121 000	42 397 000	2 910 000	-	63 111 000
Exercice de référence	**338 245 326**	**253 192 435**	**281 974 921**	**19 042 700**	**42 797 000**	**2 910 000**	**-**	**938 162 382**
Exercice précédent	311 146 005	209 864 546	199 151 446	13 665 000	33 686 000	1 317 000	-	768 829 997

3.12. CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS DES SOCIÉTÉS LIÉES ET CREDITS AUX ORGANES

en CHF	**2004**	2003	Variation
Crédits aux organes	**4 725 655**	4 595 400	130 255

Les crédits aux organismes sont des crédits hypothécaires ou lombards accordés conformément aux paramètres d'anticipation habituels. Les crédits et les engagements indiqués au bas du bilan dérivent exclusivement d'opérations interbancaires avec la Maison Mère. Les conditions d'exécution de ces transactions sont identiques à celles du marché.

3.13. RÉPARTITION DU BILAN ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en milliers de CHF	**2004**		2003	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
Actifs				
Liquidités	19 730	589	15 739	798
Créances sur les banques	127 725	115 400	76 418	74 924
Créances sur la clientèle	137 661	153 861	129 835	211 550
Créances hypothécaires	457 861	-	326 023	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	129
Immobilisations financières	2 487	41 731	1 490	40 483
Participations	350	-	350	-
Immobilisations corporelles	23 937	825	17 557	1 425
Comptes de régularisation	8 396	437	8 856	178
Autres actifs	9 548	7 087	44 117	4 482
Total des actifs	**787 695**	**319 930**	**620 385**	**333 969**
Passifs				
Engagements résultant de papiers monétaires	201	-	13	-
Engagements envers les banques	27 372	205 022	6 967	157 754
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	175 114	78 078	144 503	65 362
Autres engagements envers la clientèle	218 119	171 145	191 868	155 501
Obligations de caisse	63 111	-	46 863	-
Comptes de régularisation	12 013	729	5 800	1 119
Autres passifs	12 958	9 080	49 391	4 524
Correctifs de valeurs et provisions	31 958	-	29 634	-
Capital social	50 000	-	50 000	-
Réserve légale générale	45 055	-	38 121	-
Bénéfice de l'exercice	7 670	-	6 934	-
Total des passifs	**643 571**	**464 054**	**570 094**	**384 260**

3.14. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	**2004**		2003	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	787 695	71	620 385	65
Pays OCDE	308 920	28	332 404	34
Autres pays	11 010	1	1 565	1
Total des actifs	**1 107 625**	**100**	954 354	100

3.15. BILAN PAR MONNAIES

en milliers de CHF

Actifs	CHF	EUR	USD	Divers	Total
Liquidités	11 294	8 647	243	135	20 319
Créances sur les banques	11 111	197 585	24 052	10 377	243 125
Créances sur la clientèle	151 816	128 214	10 863	629	291 522
Créances hypothécaires	457 713	148	-	-	457 861
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-	-
Immobilisations financières	30 352	12 724	901	241	44 218
Participations	350	-	-	-	350
Immobilisations corporelles	23 937	825	-	-	24 762
Comptes de régularisation	7 103	1 677	42	11	8 833
Autres actifs	7 227	402	8 664	342	16 635
Total actif au bilan	**700 903**	**350 222**	**44 765**	**11 735**	**1 107 625**
Demandes de livraison dérivant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	46 592	414 837	325 687	152 182	939 298
Total des actifs	**747 495**	**765 059**	**370 452**	**163 917**	**2 046 923**
Passifs					
Engagements résultant de papiers monétaires	201	-	-	-	201
Engagements envers les banques	72 943	158 271	725	455	232 394
Engagements envers la clientèle sous forme d'épargne et de placement	211 395	41 794	3	-	253 192
Autres engagements envers la clientèle	185 465	159 596	35 746	8 457	389 264
Obligations de caisse	63 111	-	-	-	63 111
Comptes de régularisation	10 810	1 762	115	55	12 742
Autres passifs	11 257	10 411	83	287	22 038
Correctifs de valeurs et provisions	31 958	-	-	-	31 958
Capital social	50 000	-	-	-	50 000
Réserve légale générale	45 055	-	-	-	45 055
Bénéfice de l'exercice	7 670	-	-	-	7 670
Total passif au bilan	**689 865**	**371 834**	**36 672**	**9 254**	**1 107 625**
Engagements dérivant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	70 050	397 314	324 898	154 240	946 502
Total des passifs	**759 915**	**769 148**	**361 570**	**163 494**	**2 054 127**
Position nette par devise	(12 420)	(4 089)	8 882	423	(7 204)

3.16. COMPOSITION DES AUTRES ACTIFS

en CHF	**2004**	2003	Variation
Impôts prévisionnels et TVA à récupérer	**1 461 744**	515 110	946 634
Valeur de remplacement positives des instruments financiers dérivés	**10 011 894**	41 894 970	(31 883 076)
Compte de compensation	**4 309 751**	4 390 389	(80 638)
Autres	**851 751**	1 798 480	(946 729)
Total	**16 635 140**	48 598 949	(31 963 809)

3.17. COMPOSITION DES AUTRES PASSIFS

en CHF	**2004**	2003	Variation
Administration fédérale des cotisations	**3 692 801**	3 241 397	451 404
Valeurs de remplacement négatives des instruments financiers dérivés	**14 399 437**	45 212 628	(30 813 191)
Autres	**3 945 372**	5 462 483	(1 517 111)
Total	**22 037 610**	53 916 508	(31 878 898)

4. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

4.1. ENGAGEMENTS CONDITIONNELS

en CHF	**2004**	2003
Garanties prêtées et instruments analogues	**75 695 778**	28 050 852
Accréditifs documentaires	**606 043**	3 142 939
Total des engagements conditionnels	**76 301 821**	31 193 791

4.2. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS OUVERTS À LA FIN DE L'ANNÉE

en CHF	Valeur de remplacement positive	Valeur de remplacement négative	Montants du sous-jacent
Hedging			
Instruments de taux			
Swap (OTC)	-	4 309 751	259 421 250
Négociation			
Devises			
Swap (OTC)	1 904 985	1 202 187	22 475 456
Contrats à terme (OTC)	7 287 569	8 068 159	413 106 771
Options (OTC)	627 669	627 669	201 063 704
Autres			
Contrats à terme (OTC)	-	-	302 549 064
Total de l'exercice de référence	**9 820 223**	**14 207 766**	**1 198 616 245**
Total exercice précédent	41 894 970	45 212 627	1 275 021 079

Sous la rubrique "Divers", sont reportées les transactions conclues avant le 31 décembre 2004, mais à régulariser en 2005, conformément au principe de tenue de la comptabilité selon la date de valeur.

4.3. OPÉRATIONS FIDUCIAIRES

en CHF	**2004**	2003	Variation
Investissements fiduciaires envers des banques tierces	**366 089 416**	359 610 225	6 479 191
Investissements fiduciaires envers des banques du groupe	**138 811 483**	117 226 865	21 584 618
Total	**504 900 899**	476 837 090	28 063 809

4.4. AVOIRS PATRIMONIAUX DE LA CLIENTÈLE

en milliers de CHF	**2004**	2003	Variation
Type de fortune			
Avoirs patrimoniaux placés dans des fonds gérés par la Banque	450.7	298.2	152.5
Avoirs patrimoniaux avec mandat de gestion	1 048.8	860.7	188.1
Autres avoirs patrimoniaux	2 400.1	2 173.3	226.8
Total avoirs patrimoniaux de la clientèle (dont avoirs considérés en double)	**3 899.6**	**3 332.2**	**567.4**
dont considérés en double	279.8	215.6	64.2
Apports / (Retraits) nets	489.6		

5. INFORMATIONS SE RAPPORTANT AU COMPTE DE RÉSULTAT

5.1. RÉPARTITION DES RÉSULTATS DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE

en CHF	**2004**	2003	Variation
Opérations en devises et monnaies étrangères	**4 717 381**	4 501 636	215 745
Négociation de titres	**(1 044)**	35 622	(36 666)
Total	**4 716 337**	4 537 258	179 079

5.2. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	**2004**	2003	Variation
Salaires	**19 489 564**	17 440 850	2 048 714
Prestations sociales	**3 563 232**	3 247 534	315 698
Autres charges	**1 140 736**	1 005 832	134 904
Total	**24 193 532**	21 694 216	2 499 316

5.3. RÉPARTITION DE LA RUBRIQUE AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	**2004**	2003	Variation
Coût des locaux	**4 521 644**	4 223 806	297 838
Coûts de l'informatique, des machines, du mobilier, des véhicules et autres installations	**2 565 426**	2 072 057	493 369
Autres coûts	**7 549 002**	7 469 556	79 446
Total	**14 636 072**	13 765 419	870 653

5.4. PRODUITS ET CHARGES DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE ORDINAIRE ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER

en CHF	**2004**		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat d'opérations sur intérêts	15 323 513	289 357	15 612 870
Résultat d'opérations en commande et de prestations de service	38 586 973	759 925	39 346 898
Résultat d'opérations de négociation	4 684 314	32 023	4 716 337
Résultat d'autres produits ordinaires	528 032	-	528 032
Profits nets d'opérations bancaires ordinaires	59 122 832	1 081 305	60 204 137
Frais d'exercice	36 208 396	2 621 208	38 829 604
Bénéfice brut	**22 914 436**	**(1 539 903)**	**21 374 533**

* Les données "Étranger" font référence à la succursale de la Principauté de Monaco.

RAPPORT DU BUREAU DE RÉVISION

Deloitte.

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

A l'Assemblée Générale des actionnaires de
Banca Popolare di Sondrio (Suisse) S.A., Lugano

En notre qualité d'organe de révision, nous avons vérifié la comptabilité et les comptes annuels (pages 21 à 51) de Banca Popolare di Sondrio (Suisse) S.A. pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2004.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Conseil d'administration alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans le comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et le indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentations des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité et les comptes annuels ainsi que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

DELOITTE & TOUCHE SA

Roland Loup Sandro Treichler
Réviseurs responsables

Lugano, le 25 janvier 2005

NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES ET LIVRETS DE DÉPÔT
ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGE

FLUX PAIEMENTS

CONSULTATION EN INVESTISSEMENTS

GESTION DE PATRIMOINE

TITRES EN GARDE

OPÉRATIONS SUR DEVISES

MÉTAUX PRÉCIEUX

TRÉSORERIE

CRÉDITS COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES

CRÉDITS LOMBARD

GARANTIES ET CAUTIONS

FONDS D'INVESTISSEMENT
POPSO(SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

PRODUITS D'ASSURANCE
GENERALI (SCHWEIZ)

ACTIVITÉS FIDUCIAIRES EN COLLABORATION
AVEC SOFIPO FIDUCIAIRE S.A.

PERSONAL BENEFIT

GO BANKING

GUICHET VIRTUEL
FREE CALL 00 800 800 767 76

PRÉSENTATION

Passons maintenant de la froideur des chiffres à la chaleur des énergies spirituelles et donc des moyens avec lesquels l'homme affine et explique ses multiples talents. Nous cultivons ainsi la conviction que la culture unit le respect au reste qui sépare.

Dans les précédents rapports d'exercice, la parenthèse culturelle liant l'Italie et la Suisse a touché les contributions sur des événements et des personnages reconductibles à l'histoire, à l'économie, à la littérature, à la religion et à la peinture. Cette année l'attention se tourne vers la musique, l'art des sons qui occupe une telle place dans le savoir. La musique est en nous et se répand à partir de toute chose, comme le son provient d'un mouvement harmonieux qui habite les choses et est expression d'intimité.

La monographie rappelle l'un des plus grands représentants de la musique du vingtième siècle, pour les dix ans de sa mort: le pianiste italien Arturo Benedetti Michelangeli. Né à Brescia en janvier 1920, le grand musicien s'affirma dès son plus jeune âge en s'imposant comme l'un des principaux noms du monde du concert international.
Son art pianistique et sa virtuosité, marqués par une précision admirable, une élégance du toucher et une maestria raffinée dans le dosage des nuances, nous rappellent une singulière définition qui lui correspond bien: "Lorsqu'il joue de son instrument, le pianiste enfile les gants élégants des touches: des gants blancs à grandes rayures noires". En écrivant ces mots je le vois, droit, élégant dans sa queue de pie, assis à son instrument.

Comme il est advenu à d'autres grands personnages, Arturo Benedetti Michelangeli quitta l'Italie en 1968 pour s'installer dans le canton du Tessin où il s'est éteint en juin 1995, à Pura. C'est là que repose sa dépouille, reliquaire de la mémoire.

Certaines de ses affirmations significatives coulent dans l'esprit, mais je ne veux pas m'attarder et préfère laisser leur tâche aux écrivains des essais. Je les remercie tous. J'exprime ma reconnaissance particulière à mon ami Marco Vitale, dont l'impératif de sa versatilité est faire, et bien faire. Quant à l'interview qu'il a faite par mandat au maestro Isacco Rinaldi, qui fut toujours proche de Benedetti Michelangeli, en coopérant dans l'activité d'enseignement, ils reçoivent mon plus vif remerciement.

Je manifeste aussi ma gratitude envers la pianiste Lidia Kozubek, élève du Maestro qui a écrit le livre intitulé "Arturo Benedetti Michelangeli comme je l'ai connu", dont la contribution est riche de considérations et de données.

J'adresse enfin un remerciement cordial à Pier Carlo Della Ferrera, collaborateur externe pour les aspects culturels de notre maison mère, autant pour son écrit lucide que pour son travail intelligent de coordination.

A tous ceux qui ont contribué à différents titres à cet ouvrage, merci.

Nous aimons la musique, cet espéranto sonore.

Lugano, janvier 2005

Le Président
Piero Melazzini